

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 15 novembre 2012, à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 18h00.**

Étaient présents :

Monsieur Yvon Tremblay, maire  
Monsieur Jean-Pierre Chouinard au siège numéro 1  
Madame Johanne Paquet; conseillère au siège numéro 2  
Monsieur Gilles Murray; conseiller au siège numéro 3  
Monsieur Ghislain Lamarre; conseiller au siège numéro 5  
Madame Julie Bérubé; conseillère au siège numéro 6

Était absent :

Monsieur Clarence Lévesque; conseiller au siège numéro 4

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Yvon Tremblay, maire.

Madame Josée Simard, fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

**1. Ouverture de la séance.**

La séance est ouverte à 18h00.

La directrice générale / secrétaire-trésorière constate et mentionne que l'avis de convocation a bel et bien été signifié tel que requis par le Code Municipal au membre du conseil qui n'est pas présent à l'ouverture de cette séance et ce, en raison de maladie.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

**1211-20**

Il est proposé par madame Johanne Paquet et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

**3. Déneigement des terrains municipaux, saison 2012-2013.**

**1211-21**

L'ouverture des soumissions concernant le 2<sup>e</sup> appel d'offres relatif au déneigement des terrains municipaux, saison 2012-2013, a eu lieu cet après-midi à 14h00 à la salle municipale.

En voici donc les résultats : *Trois (3) soumissions ont été reçues :*

Monsieur Gérald Caron	3 300.00 \$ taxes en sus
Monsieur Roger Bernier	3 790.00 \$ taxes en sus
Déneigement Éric L. Gagnon	3 800.00 \$ taxes en sus

Il est proposé par monsieur Gilles Murray et unanimement résolu d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire soit, monsieur Gérald Caron au montant de 3 300.00 \$ taxes en sus.

**3. Clôture de l'assemblée.**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Gilles Murray propose la levée de l'assemblée. Il est 18h24.

---

*Yvon Tremblay,*  
Maire

---

*Josée Simard,*  
Dir. gén. / sec.-très.